

## Communiqué de Presse

### de l'Association TGV Grand Centre Auvergne

Dans son rapport de juin, la Commission mobilité 21, missionnée pour hiérarchiser les grands projets d'infrastructures à lancer dans les 20 prochaines années a retenu et validé sans réserve le projet de ligne à grande vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon, reconnaissant l'intérêt stratégique du projet.

Ce projet qui bénéficie du soutien de l'ensemble des élus concernés toutes sensibilités politiques confondues est fédérateur par sa dimension nationale et européenne dans ses objectifs d'aménagement durable et équilibré du territoire et dans ses fonctionnalités.

Le projet est maintenant inéluctable, cependant les délais imposés, reportés après 2025-2030 pourraient menacer la mobilisation des acteurs.

Aussi, le Sénateur **Rémy POINTEREAU**, Président de l'association TGV Grand Centre Auvergne **a fait éditer un supplément presse spécial LGV POCL** permettant de faire le point sur **l'actualité du projet, les enjeux du choix du scénario et l'horizon de saturation** de la ligne Paris-Lyon.

Ce supplément sera adressé à toutes les communes et chambres consulaires des départements concernés par le projet afin que l'information puisse être relayée auprès des citoyens et faire en sorte que la mobilisation continue.

Nous devons **réaffirmer le caractère prioritaire de la ligne LGV POCL, pour un tracé Ouest amélioré**, qui ne s'éloignerait pas des corridors existants (A71, RN20, voies ferrées, RN76) préservant ainsi les territoires traversés.

Par ailleurs, les délais imposés doivent être mis à profit pour **continuer les études et construire le réseau de demain** en commençant dès maintenant les **travaux de modernisation** des lignes existantes **complémentaires au POCL** : la modernisation du Paris/Orléans/Limoges/Toulouse, et l'électrification de Bourges/St-Amand/Montluçon.

**Notre combat n'est pas terminé, nous devons continuer à faire avancer notre projet !**

